

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE PUBLIQUE DU 26 AVRIL 2023

LISTE DES DELIBERATIONS

Les règles de publicité des actes des collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale ont été modifiées par l'Ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 et le Décret n° 2021-1311 du 7 octobre 2021.

L'entrée en vigueur des nouvelles dispositions est prévue le 1er juillet 2022, à l'exception de certaines dispositions relatives aux actes d'urbanisme.

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de membres présents : 26

Nombre d'excusés avec pouvoir : 7

Absent : 0

Secrétaire de séance : Nabih Nejjar

Délibération du conseil municipal N° DCM_2023_199 : Installation dans ses fonctions de conseiller municipal de Gaëtan REDEUILH, en remplacement de Caroline PAIRE, démissionnaire.

Monsieur le Maire proclame Gaëtan REDEUILH officiellement installé dans ses fonctions de conseiller municipal.

Délibération du conseil municipal N° DCM_2023_200 : Installation dans ses fonctions de conseiller municipal de Bérenger CENTI, en remplacement de Jean-Marc DETOUR, démissionnaire.

Monsieur le Maire proclame Bérenger CENTI officiellement installé dans ses fonctions de conseiller municipal.

Délibération du conseil municipal N° DCM_2023_201 : Commissions municipales - Modification

Sont proposé(e)s pour remplacer Caroline Paire et Jean-Marc Detour dans les différentes commissions municipales :

Action sociale – Santé : Gaëtan Redeuilh en remplacement de Caroline Paire

Cadre de vie- Commerce - Artisanat : Catherine Rémy-Menu en remplacement de Jean-Marc Detour

Vie scolaire – Jeunesse- Participation citoyenne – Développement durable : Gaëtan Redeuilh en remplacement de Caroline Paire

Finances : Bérenger Centi en remplacement de Jean-Marc Detour.

Approuvée à l'unanimité.

Délibération du conseil municipal N° DCM_2023_202 : Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) - Représentants du Conseil Municipal - Modification

Bérenger Centi est proposé en remplacement de Caroline Paire.

Approuvée à l'unanimité.

Délibération du conseil municipal N° DCM_2023_203 : Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) - Modification des représentants
Vincent Moissonnier est proposé en remplacement de Jean-Marc Detour.
Approuvée à l'unanimité.

Délibération du conseil municipal N° DCM_2023_204 : Décisions municipales prises par le maire depuis la convocation à la séance du 16 mars 2023 en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
Le Conseil municipal prend actes de ces décisions.

Délibération du conseil municipal N° DCM_2023_205 : Convention de mise à disposition d'un local à l'accueil de l'Hôtel de ville de Riorges.
Approuvée à l'unanimité.

Délibération du conseil municipal N° DCM_2023_206 : Taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) - Actualisation des tarifs applicables à compter du 1er janvier 2024.
Approuvée à l'unanimité.

Délibération du conseil municipal N° DCM_2023_207 : Octroi d'une subvention complémentaire au Riorges Football Club (RFC).
Approuvée à l'unanimité

Délibération du conseil municipal N° DCM_2023_208 : Octroi d'une subvention au Foyer Le Maroly.
Approuvée à l'unanimité

Délibération du conseil municipal N° DCM_2023_209 : Information du conseil municipal en matière de déclaration d'intention d'aliéner (DIA).
Le conseil municipal prend acte.

Délibération du conseil municipal N° DCM_2023_210 : Convention de veille et de stratégie foncière entre la ville de Riorges /Roannais Agglomération / EPORA.
Approuvée à l'unanimité

Délibération du conseil municipal N° DCM_2023_211 : Construction et extension des locaux du service Patrimoine et énergies au Centre Technique Municipal - Approbation d'un avenant n°1 au lot n°12 Electricité (THEVELEC).
Approuvée à l'unanimité

Délibération du conseil municipal N° DCM_2023_212 : Aménagement et agrandissement de la Maison Galliéni - Approbation d'un avenant au lot n°4 - « Charpente – couverture – zinguerie »
Approuvée à l'unanimité

Délibération du conseil municipal N° DCM_2023_213 : Dénomination d'une voie - Rue Gisèle Halimi - Approbation
Approuvée à l'unanimité

Délibération du conseil municipal N° DCM_2023_214 : Acquisition de deux parcelles de terrain auprès de la SCCV ALGB FOCH - Approbation
Approuvée à l'unanimité

Délibération du conseil municipal N° DCM_2023_215 : Vente d'une parcelle de terrain auprès de Monsieur et Madame ERDOGAN - Approbation
Approuvée à l'unanimité

Délibération du conseil municipal N° DCM_2023_216 : Opération Pass'Sport+ Jeunes été 2023 - Participation financière de la commune et conventionnement avec les partenaires associatifs - Approbation
Approuvée à l'unanimité

Délibération du conseil municipal N° DCM_2023_217 : Convention à passer avec l'association des amis du MuMo, Roannais Agglomération, les villes de Roanne et La Pacaudière dans le cadre de l'accueil du MuMo, musée mobile - Approbation
Approuvée à l'unanimité

Délibération du conseil municipal N° DCM_2023_218 : Conventions à passer avec deux comités d'entreprises pour l'application du tarif spécifique pour les spectacles programmés par la ville dans le cadre de sa saison culturelle - Approbation
Approuvée à l'unanimité

Délibération du conseil municipal N° DCM_2023_219 : Adhésion de la commune de Riorges à l'Association Nationale Des Elus en charge du Sport (ANDES)
Approuvée à l'unanimité

Délibération du conseil municipal N° DCM_2023_220 : Mise à jour du tableau des effectifs.
Approuvée à l'unanimité

Délibération du conseil municipal N° DCM_2023_221 : Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (R.I.F.S.E.E.P) - Avenant n°3.
Approuvée à l'unanimité

Délibération du conseil municipal N° DCM_2023_222 : Organisation du temps de travail - Avenant n° 1.
Approuvée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

Le Maire,
Jean-Luc CHERVIN

